

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
30 Mars 2021



Date d'affichage  
30 Mars 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	25
Votants	28

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 AVRIL 2021 A 19 H 00

La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE - ABITBOL -  
PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY  
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL

**POUVOIR :**

Madame VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI  
Monsieur José KAPPÉ SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Paul LEGER a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 17 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité

Madame Sylvie BUTIN, Maire, a quitté la salle et n'a pas participé au vote  
Monsieur François GAINETTE a été élu Président  
pour le vote du Compte Administratif 2020

N° 2021/14 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020  
« BUDGET PRINCIPAL VILLE »

**N° 2021/14 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

Le compte administratif 2020 du budget principal de la ville de Saint-Memmie fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	- 4 619 181.10 €	
Recettes de fonctionnement	+ 5 346 014.91 €	
Excédent reporté de fonctionnement n-1	+ 3 030 271.26 €	
	-----	
<b>Résultat section de fonctionnement fin 2020</b>		<b>3 757 105.07 €</b>
Dépenses d'investissement	- 1 359 560.95 €	
Recettes d'investissement	+ 2 490 269.32 €	
Déficit d'investissement reporté	- 373 312.08 €	
Excédent d'investissement reporté	+ 57 435.35 €	
	-----	
<b>Résultat section d'investissement fin 2020</b>		<b>814 831.64 €</b>
<b>Excédent brut global</b>		<b>4 571 936.71 €</b>
Restes à réaliser dépenses d'investissement	- 603 791.00 €	
Restes à réaliser recettes d'investissement	+ 357 307.00 €	

- Vu la délibération n° 20.1859 du 19 Février 2020 portant clôture du budget annexe de l'eau au 31 Décembre 2019, et transfert de ses résultats de clôture au budget principal Ville,

- Vu la délibération n° 20.1859 du 19 Février 2020 portant clôture du budget annexe de l'eau au 31 Décembre 2019, et transfert de ses résultats de clôture au budget principal Ville,

- Considérant que ces réalisations correspondent aux orientations définies par le conseil municipal,

- Constatant les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Il vous est proposé :

⇒ d'**APPROUVER** le compte administratif 2020 du budget principal de la ville de Saint-Memmie, qui présente un excédent brut global de 4 571 936.71 € (hors restes à réaliser).

⇒ de **DONNER** acte global à Madame le Maire de la présentation faite dudit compte administratif.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	28
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 8 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN